

Journées d'études : « Enseigner les littératures minorées. Politiques, supports et pratiques »

Inalco – 24 et 25 septembre 2015

Appel à communications

*« No serious writer can possibly be indifferent
To the fate of any language, let alone his own
mother tongue. For most writers in the world,
there is never any conflict – the mother tongue
and the writing language are one and the same.
But from time to time, and as a result of grave
Historical reasons, a writer may be trapped
Unhappily and insidiously between two imperatives*

Chinua Achebe, "Politics and politicians of language in African Literature" in *The Education of a British protected Child*. p. 97.

Comme le rappelle Chinua Achebe, les langues sont marquées par des relations d'asymétrie forte, notamment lorsque les questions d'écriture et de publication entrent en ligne de compte.

Longtemps, le lien à la littérature a été considéré par une certaine tradition occidentale comme le constituant nécessaire d'une langue « littéraire » ou « de culture ».

Si l'absence de bien-fondé de cette conception n'est plus à démontrer (la richesse des littératures orales en témoigne), il n'en demeure pas moins que le rapport à l'écrit a souvent structuré des disparités profondes en termes d'enseignement des langues et de leurs littératures. Ainsi, face à des langues aux traditions de publication bien établies, ayant par ailleurs souvent essaimé hors de leur sphère d'origine (c'est le cas de nombres de langues européennes – allemand, anglais, espagnol, français... - mais également d'autres comme le russe, l'arabe...), d'autres ont pu apparaître comme minorées, non pas forcément dans leur usage, mais dans leur reconnaissance – notamment étatique – et dans leur manière de circuler (prédominance de l'oral, absence de standardisation, politiques de 'minorisation' – phénomènes de diglossie, langues d'usage interdit...).

Nous voudrions pendant cette journée d'étude nous intéresser à ces littératures qui, dans les pays où elles voient le jour, apparaissent comme minorées, notamment en raison de leur difficile accession au statut de langue publiée. Comment ces littératures sont-elles alors enseignées ? Quelles sont les possibilités d'accès à l'écrit, mais aussi à des solutions alternatives de transmission ?

Les réflexions s'organiseront selon plusieurs axes :

Tout d'abord **la question politique** apparaît primordiale : quelles volontés et quelles visées ont rendu possible l'enseignement des littératures que nous avons désignées comme 'minorées' ? Les raisons peuvent être multiples et diffèrent largement selon les lieux d'enseignement : la mise en place des écoles des langues au XIX^{ème} siècle en Europe apparaît ainsi très différente de la politique portée par Julius Nyerere en Tanzanie par exemple. Les motivations à publier en langues

minorées, telles qu'elles ont pu être développées par Ngugi wa Thiongo (Kenya), méritent ainsi l'attention.

La question de l'enseignement des littératures suppose par ailleurs une **réflexion sur la constitution des corpus et les supports d'enseignement utilisés** : comment se constituent les anthologies ? Où et comment sont publiés les textes ? Comment circulent-ils ? L'édition papier n'est-elle qu'une solution parmi d'autres ? Les bibliothèques numériques sont-elles une alternative à la difficulté de diffuser le texte imprimé dans certaines régions du monde ? Les nouvelles technologies permettent-elles de nouvelles réflexions ?

Des expériences comme celles mises en place par Bakary Sangare (Mali) ou Boubacar Boris Diop (Sénégal) soulignent ainsi le rôle important de la radio dans la transmission et l'enseignement des littératures aux traditions écrites peu développées. Le passage de Sembène Ousmane du texte à la réalisation cinématographique souligne quant à lui les liens étroits entretenus par littérature et arts visuels.

Les pratiques d'enseignement seront également au cœur de la réflexion ainsi que les modalités de constitution d'un champ critique dans le domaine des littératures étudiées. Les littératures minorées peuvent-elles être utilisées comme support de cours de langues ? Si oui, comment ?

La dimension culturelle des œuvres et de leur transmission apparaît elle aussi essentielle : les littératures sont-elles lues et enseignées de la même manière dans leur pays d'origine et à l'étranger (Lagarce en République Démocratique du Congo, *Madame Bovary* dans l'oriental marocain par exemple) ? Monte-t-on de la même manière une pièce du répertoire classique européen en Afrique ou en Asie ? Quelles transpositions/adaptations se font jour en fonction des publics et des habitudes de réception ?

Ces quelques exemples soulignent la place importante réservée à la traduction – aussi bien littéraire que culturelle – dans les enseignements. Les grilles d'analyse générique sont-elles les mêmes d'une tradition littéraire à l'autre ? Comment prendre en compte les différences et expliquer – par exemple – l'implicite dans les textes ?

Autant de questions qui peuvent être abordées selon une perspective théorique, comparatiste mais également de terrain.

Comité scientifique :

George Alao - Frosa Bouchereau - Nathalie Carré – Tatiana Sirotchouk

Les propositions de contribution (250 à 300 mots) sont à renvoyer avant le 14 mai 2015 à

Nathalie Carré : nathalie.carre@inalco.fr

L'examen des propositions se fera durant la première semaine de juin.